

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit VariDur 3003 Liquids 1 & 2

Codes produit 20-3532, 20-3535, 20-3536

Numéro de FDS 1346124_A

Autres moyens d'identification

N° ONU UN1866

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Laboratory Use Only

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Buehler

Adresse du fabricant 41 Waukegan Rd
Lake Bluff, IL 60044
www.buehler.com

Numéro de téléphone +1 847 295 6500

Adresse e-mail custserv@buehler.com

Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962

Middle East/Africa: +1 760 476 3959

Asia Pacific: +1 760 476 3960

Europe: +1 760 476 3961

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification


Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement	Danger
<p>Mentions de danger Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de provoquer le cancer Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Peut irriter les voies respiratoires Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Liquide et vapeurs très inflammables</p>	
	
Aspect Vert clair	État physique Liquide
Odeur Caractéristique	

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
 Tenir au frais

Conseils de prudence - Intervention

Aucun(e)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Aucune information disponible

Interaction avec d'autres produits chimiques

Aucune information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No	Weight-%	Secret industriel
Methyl methacrylate	80-62-6	10 - 50%	*
Styrene	100-42-5	2.5 - 50%	*
Benzenamine, N,N,4-trimethyl-	99-97-8	0 - 2.5%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ne pas frotter les zones touchées.

Contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que

ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux et/ ou respiration sifflante.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau, brouillard d'eau ou mousse résistant à l'alcool. Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs. Agent chimique sec, CO₂, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction appropriés

PRUDENCE : Tous ces produits ont un point d'éclair très bas : L'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Elles se répandent le long du sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Danger d'explosion des vapeurs à l'intérieur de bâtiments, à l'extérieur ou dans les égouts. Les ruissellements vers les égouts peuvent entraîner un danger d'incendie ou d'explosion.

Code incendie normalisé (Uniform Fire Code) Sensibilisant : Liquide

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Oui.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

Autres informations La pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs ; mais pas nécessairement empêcher l'ignition dans les espaces clos.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Absorber ou couvrir avec une matière non combustible telle que de la terre sèche ou du sable, et transférer dans des récipients.

Méthodes de nettoyage Utiliser des outils propres anti-étincelles pour recueillir la matière absorbée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales.

Produits incompatibles

Acides forts. Agents comburants forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Methyl methacrylate 80-62-6	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 410 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 410 mg/m ³	IDLH: 1000 ppm TWA: 100 ppm TWA: 410 mg/m ³
Styrene 100-42-5	STEL: 40 ppm TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 215 mg/m ³ (vacated) STEL: 100 ppm (vacated) STEL: 425 mg/m ³ Ceiling: 200 ppm	IDLH: 700 ppm TWA: 50 ppm TWA: 215 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 425 mg/m ³

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis - Valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis - Valeurs limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres directives pour l'exposition

Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992)

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques

Douches

Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de probabilité d'éclaboussures :. Aucun exigé pour l'utilisation par les consommateurs. Lunettes de sécurité étanches.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Vêtements à manches longues. Gants imperméables. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques.
Protection respiratoire	En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.
Mesures d'hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide		
Aspect	Vert clair	Odeur	Caractéristique
Couleur	Aucune information disponible	Odor Threshold	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	Not determined	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	101°C °C / 214 °F	
Point d'éclair	26°C C / 79 F	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité	1.05	
Hydrosolubilité	Immiscible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
VOC Content (%)	Aucune donnée disponible
Granulométrie	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Acides forts. Agents comburants forts. Bases fortes.

Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Methyl methacrylate 80-62-6	= 7900 mg/kg (Rat) = 7872 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	= 4632 ppm (Rat) 4 h
Styrene 100-42-5	= 1000 mg/kg (Rat)	-	= 11.7 mg/L (Rat) 4 h
Benzenamine, N,N,4-trimethyl- 99-97-8	= 1650 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	= 1400 mg/m ³ (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Érythème (rougeurs cutanées). Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux et/ ou respiration sifflante.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets mutagènes Aucune information disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Methyl methacrylate 80-62-6		Group 3		
Styrene 100-42-5		Group 2B	Reasonably Anticipated	X
Benzenamine, N,N,4-trimethyl- 99-97-8		Group 2B		

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Hypothèse raisonnable - Cancérogène chez l'humain selon une hypothèse raisonnable

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné.

STOT - exposition unique Système respiratoire.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Based on classification criteria from the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), this product has been determined to cause systemic target organ toxicity from chronic or repeated exposure. (STOT RE).

Toxicité chronique Contient un cancérogène connu ou supposé. Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Possibilité d'effets irréversibles. Éviter toute exposition répétée. En cas d'exposition prolongée, peut provoquer des effets chroniques. Peut entraîner des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut entraîner des effets indésirables sur le foie.

Effets sur certains organes cibles Système respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal (GI). Appareil reproducteur. Système nerveux central (SNC). Foie. Sang.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)

3,632.00 mg/kg

ETAmél (voie cutanée)

7,305.00 mg/kg (ETA)

ETAmél (inhalation-gaz)

27,391.00 ppm (4 heures)

ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)

11.50 mg/L

ETAmél (inhalation-vapeurs)

38.00 ETAmél

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Methyl methacrylate 80-62-6	96h EC50: = 170 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50: 243 - 275 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 125.5 - 190.7 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 153.9 - 341.8 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: > 79 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 170 - 206 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: 326.4 - 426.9 mg/L (Poecilia reticulata)		48h EC50: = 69 mg/L
Styrene 100-42-5	96h EC50: = 0.72 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 96h EC50: 0.15 - 3.2 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h EC50: 0.46 - 4.3 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h EC50: = 1.4 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50: 3.24 - 4.99 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 6.75 - 14.5 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 58.75 - 95.32 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50: 19.03 - 33.53 mg/L (Lepomis macrochirus)	EC50 = 5.4 mg/L 5 min	48h EC50: 3.3 - 7.4 mg/L
Benzenamine, N,N,4-trimethyl- 99-97-8		96h LC50: 42 - 50.5 mg/L (Pimephales promelas)		

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
Methyl methacrylate 80-62-6	0.7
Styrene 100-42-5	2.95
Benzenamine, N,N,4-trimethyl- 99-97-8	2.81

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261). Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D001 U162

California Hazardous Waste Codes 331

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	California Hazardous Waste
Methyl methacrylate 80-62-6	Toxic Ignitable
Styrene 100-42-5	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

N° ONU UN1866
Nom d'expédition RESIN SOLUTION
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Quantité à déclarer (RQ), (RQ/% dans le mélange) STYRENE MONOMER: RQ KG= 4540.00, METHYL METHACRYLATE: RQ KG= 1135.00
Description UN1866, RESIN SOLUTION, 3, III, RQ
Numéro de guide d'intervention d'urgence 127

TMD

N° ONU UN1866
Nom d'expédition RESIN SOLUTION
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Description UN1866, RESIN SOLUTION, 3, III

MEX

N° ONU UN1866
Nom d'expédition RESIN SOLUTION
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Description UN1866, RESIN SOLUTION, 3, III

OACI

N° ONU UN1866
Nom d'expédition RESIN SOLUTION
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Description UN1866, RESIN SOLUTION, 3, III

IATA

N° ONU	UN1866
Nom d'expédition	RESIN SOLUTION
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Description	UN1866, RESIN SOLUTION, 3, III

IMDG/IMO

N° ONU	UN1866
Nom d'expédition	RESIN SOLUTION
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
N° d'urgence	F-E, S-E
Description	UN1866, RESIN SOLUTION, 3, III, (26°C C.C.)

RID

N° ONU	UN1866
Nom d'expédition	RESIN SOLUTION
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Description	UN1866, RESIN SOLUTION, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS, 3, III
Étiquettes ADR/RID	3

ADR

N° ONU	UN1866
Nom d'expédition	RESIN SOLUTION
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)
Description	UN1866, RESIN SOLUTION, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS, 3, III, (D/E)

ADN

N° ONU	UN1866
Nom d'expédition	RESIN SOLUTION
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Dispositions spéciales	640E
Description	UN1866, RESIN SOLUTION, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS, 3, III
Étiquettes de danger	3
Quantité limitée	5 L
Ventilation	VE01

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL	Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire canadien DSL ou NDSL
IECSC	-

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
 DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	CAS No	Weight-%	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Methyl methacrylate - 80-62-6	80-62-6	10 - 50%	1.0
Styrene - 100-42-5	100-42-5	2.5 - 50%	0.1

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	N°
Danger de réaction	N°

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Methyl methacrylate 80-62-6	1000 lb			X
Styrene 100-42-5	1000 lb			X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ
Methyl methacrylate 80-62-6	1000 lb		RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Styrene 100-42-5	1000 lb		RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

Réglementations étatiques des**États-Unis****Proposition californienne 65**

This product contains the following Proposition 65 chemicals.

Nom chimique	Proposition californienne 65
Styrene - 100-42-5	Carcinogen
Benzenamine, N,N,4-trimethyl- - 99-97-8	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Methyl methacrylate 80-62-6	X	X	X	X	X
Styrene 100-42-5	X	X	X	X	X

Réglementations internationales**Mexique****Valeurs limites d'exposition professionnelle nationales**

Component	Carcinogen Status	Limites d'exposition
Methyl methacrylate 80-62-6 (10 - 50%)		Mexico: TWA 100 ppm Mexico: TWA 410 mg/m ³ Mexico: STEL 125 ppm Mexico: STEL 510 mg/m ³
Styrene 100-42-5 (2.5 - 50%)		Mexico: TWA 50 ppm Mexico: TWA 215 mg/m ³ Mexico: STEL 100 ppm Mexico: STEL 425 mg/m ³

Mexique - Valeurs limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

CANADA

Classe de danger SIMDUT

Indéterminé(e)(s)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques -
HMIS	Dangers pour la santé 2 *	Inflammabilité 3	Danger physique 0	Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Préparée par Product Stewardship
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1-800-572-6501

Date d'émission 01-mars-2017
Date de révision 01-mars-2017
Remarque sur la révision Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité